SPV
Grandes Cultures
Champagne-Ardenne
Bulletin n°287 du 05/07/95 : 2 pages
d'après les observations du 03/07/95

DLP 7-7-95 015421

AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Imprimerie du SRPV Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : D. PINCONNET - CFPPAP n° 529 AD (© SPV 1989) - ISSN 0295-5776

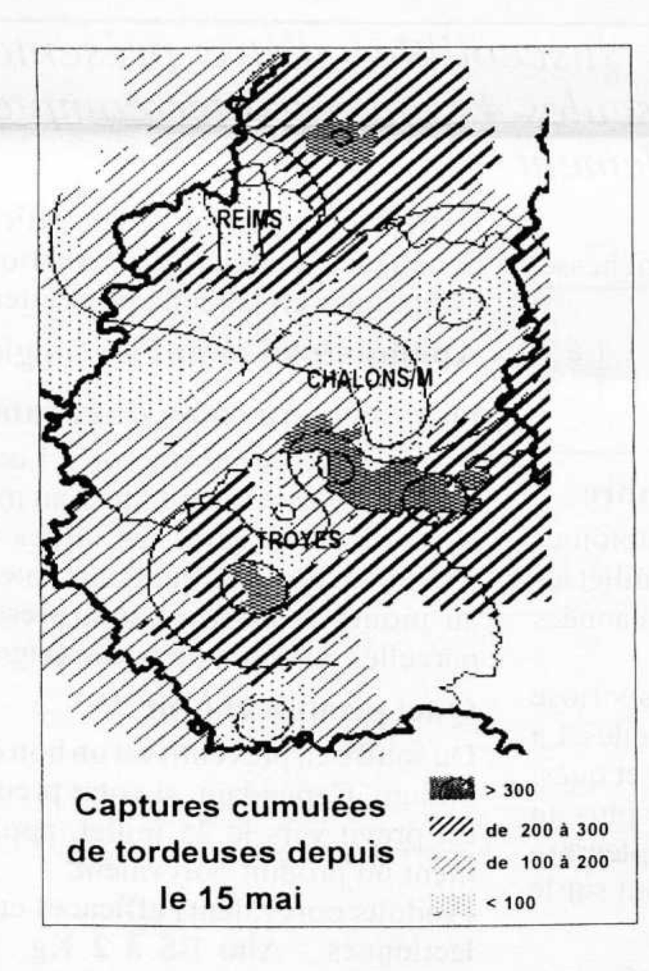
Pois

Stade gousses pleines du 2ème étage fructifère.

Tordeuses

Le vol est très intensif depuis plus de 8 jours. Il n'est pas rare de dépasser les300-400 captures cumulées dans certains secteurs (voir carte). Les pontes se sont également accélérées autour du 30 juin-1er juillet. Dans les zones les plus avancées de l'Aube (Pouan les V., Charny le B., Mergey, Villery), les premières chenilles ont été observées dans les gousses. Ce sont certainement les températures très élevées de la fin de la semaine dernière qui ont provoqué une éclosion prématurée de ces oeufs (durée d'incubation de 3-4 jours au lieu d'une dizaine).

■ ***Nos conseils : si ce n'est déjà fait, intervenir sur les parcelles tardives si le seuil est atteint. Il faut préciser que le seuil de 400 captures a été établi par l'INRA en montrant qu'en dessous de ce seuil, on avait moins de 10% de gousses attaquées (taux de rentabilité d'un traitement). Il est bien entendu que ce taux n'est pas acceptable pour les pois de semences et que dans ce cas, souvent deux traitements sont nécessaires.***



Captures cumulées de tordeuses depuis le 15 mai

Maladies

Le mildiou reste la maladie dominante. L'anthracnose évolue sur les feuilles médianes voire hautes dans quelques parcelles. Peu ou pas de botrytis. Quelques pustules de rouille sont présentes mais c'est une maladie très discrète cette année. Dans les quelques parcelles où la rouille est bien installée, celle-ci progresse sur les étages supérieurs. La pression des maladies est dans l'ensemble toujours faible.

■ ***Nos conseils : dans les parcelles très saines, il n'est pas nécessaire de réintervenir. Un seul fongicide est suffisant et ce d'autant plus qu'un produit performant et polyvalent a été appliqué. Dans les rares parcelles où la rouille ou l'anthracnose est importante, un deuxième fongicide s'impose.***

Nématodes

Le nématode du pois (Heterodera goettingiana) mis en évidence l'an passé sur 2 parcelles de la Marne a été retrouvé cette année dans une parcelle où un rond jaune bien marqué avait été observé.

■ ***Nos conseils : dans le cas de doute, n'hésiter pas à nous envoyer des échantillons.***

Tournesol

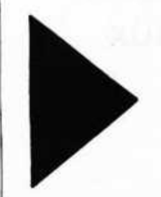
Stade E1 (apparition du bouton floral) à E4 (bouton de 5 à 8 cm de diamètre).

Phomopsis

Quelques nouvelles projections de spores ont eu lieu ce week-end suite aux orages localisés sur les postes de Vitry le François, Troyes et Reims. De nouveaux symptômes sur feuilles sont observés dans l'Aube (Polisy, Juzanvigny) et la Marne (Tardenois). Ces symptômes n'ont pour l'instant aucune conséquence. Tout dépendra de l'évolution de la maladie : apparition de taches sur tiges ou non, taches encerclantes ou non.

■ ***Nos conseils : dans les zones à risques, les variétés sensibles ont dû être protégées (2 fongicides), les autres variétés, moins sensibles aussi (1 fongicide).***

Dans les zones à faible risque, un traitement au stade limite de passage du tracteur sur les variétés sensibles peut s'envisager si ce n'est déjà fait.



Pois : dernière limite pour traiter les tordeuses.

Progression de l'anthracnose.

Tournesol : fin des traitements phomopsis dans la majorité des cas.

Betterave : pas de maladie.

Maïs : pontes de pyrale ce week-end.

Service Régional de la Protection des Végétaux
62 Avenue Nationale - La Neuvillette
BP 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Tel : 26.09.06.43 Fax : 26.87.14.64 ou 26.87.39.33

Pd8



Valéry Morard, responsable de l'antenne de Troyes a été nommé expert européen pour les problèmes d'environnement auprès de la commission de Bruxelles. Il vient donc de quitter le Service Régional de la Protection des Végétaux.

Maïs

Stade 10 à 12 feuilles.

Pyrale

Les captures se sont intensifiées depuis 8 jours. Les captures cumulées varient de 2 (St Pouange) à 40 (Les Rivières Henruel). Les pontes ont commencé ce week-end.

Fréquence de pieds avec une ponte

Lieu	%
08 Rethel	0
Attigny	0
51 Les Rivières Henruel	1
Loisy sur Marne	0
Sogny aux Moulins	0
Muizon	1
Tramery	1
Prouilly	1
10 St Pouange	0
Rigny le Ferron	1
Charmont/B.	0

■ ***Nos conseils : un traitement est justifié dans les zones à risques où plus de 0,8 chenilles par pied ont été été trouvées à l'automne dernier (voir cartographie publiée par notre service le 4/01/95 n°265).***

- dans les secteurs précoces (Perthois), compte-tenu des températures, le traitement devra se situer à partir du 8-9 juillet.

- dans les secteurs plus tardifs, l'intervention devra être réalisée autour du 15-16 juillet.

Si vous traitez par voie terrestre, avec des pyréthrinoïdes liquides, penser à surveiller les cultures car ces traitements peuvent favoriser les pullulations ultérieures de pucerons.

Betterave

Stade couverture du sol.

Pucerons

Les orages du week-end ont freiné les vols de pucerons et souvent lessivés les parcelles infestées.

■ ***Nos conseils : dans la majorité des cas, il n'est plus utile d'intervenir avec un insecticide.***

Noctuelles défoliatrices

Elles sont présentes dans quelques secteurs mais les dégâts sont rares et faibles.

■ ***Nos conseils : pas d'intervention pour l'instant.***

Maladies

La situation est très saine. Aucun symptôme d'oïdium n'est observé. Quelques brûlures dues au soleil sont signalées sur les feuilles de la base. Dans les zones où la grêle a entraîné des défoliations, la meilleure cicatrisation est l'action du soleil ce qui est heureusement le cas cette semaine. Un fongicide (type folpel) peut s'envisager juste après une grêle (dans les 24 heures) pour limiter le développement ultérieur de bactéries ou de champignons secondaires.

■ ***Nos conseils : dès des dégâts importants de grêle, intervenir rapidement avec un fongicide de contact.***

Le point sur ...

Stratégie maladies sur betterave

Des différentes maladies susceptibles d'être présentes sur le feuillage des betteraves, seules 4 sont à traiter compte-tenu de leur incidence sur le rendement.

Pertes possibles

	% du rendement	Point de richesse
Cercosporiose	20%	2
Ramulariose	15 à 20%	1 à 2
Rouille	10%	1 à 2
Oïdium	20%	2

Des traitements de juillet à septembre

Dans notre région, les premiers symptômes sont généralement observés vers le 20 juillet les années précoces, rarement avant, et les années plus tardives pas avant le 5-10 août.

Par ailleurs, c'est l'oïdium et la cercosporiose qui s'installent en premier dans les parcelles. La ramulariose démarre plus tardivement et quasi essentiellement sur les secteurs situés plus au sud (Aube). La rouille arrive en août-septembre sur l'ensemble de la région, mais surtout sur le secteur de Reims.

Traitez dès l'apparition des symptômes

Les fongicides actuellement disponibles permettent, compte-tenu de leur efficacité et de leur rémanence, d'attendre l'installation des premiers symptômes en parcelle pour intervenir.

Appliquez au moins un fongicide polyvalent au cours de la campagne

Que la stratégie choisie soit à 1 ou 2 passages, il est fondamental d'appliquer au moins un fongicide polyvalent (efficace sur les 4 maladies) et rémanent. En effet, quels que soient les secteurs, au moins 2 maladies sont présentes dans les parcelles au cours de la campagne.

Quel produit choisir ?

Du soufre en préventif est un bon compromis sur oïdium. Cependant, si votre premier traitement est prévu vers le 25 juillet, appliquez directement un produit polyvalent.

Produits polyvalents efficaces et rémanents sélectionnés : Alto BS à 2 Kg, Antares à 1 l, Armure à 0,6 l, Capitan à 0,5 l, Punch CS à 0,5 l et Spyral à 1 l.

CEREALES

INSECTICIDES
Traitement de semences
Régulateurs de croissance

JUIN 1995

ITCF Céréales de France
INSTITUT TECHNIQUE DES CEREALES ET DES FOURRAGES
8, avenue du Président Wilson - 75116 PARIS

Document établi avec le concours de l'INRA et du Service de la Protection des Végétaux

PRIX : 25 F T.T.C.

Cette édition annule et remplace l'édition de juin 1994, elle sera valable jusqu'en juin 1996

 ISBN 2-86492-203-7 / Impression GRAPHIC RIVIÈRE

PROTECTION DES SEMENCES

EFFICACITE

- Bonne efficacité
- Efficacité moyenne
- Efficacité faible
- Usage non autorisé
- * Présence de souches résistantes
- 0,2 Dose de produit commercial à utiliser en l/q ou kg/q

FORMULATION

- CS : Suspension de capsules
- DS : Poudre pour traitement de semences à sec
- FS : Suspension concentrée pour traitement de semences
- LS : Liquide pour traitement de semences
- SC : Suspension concentrée
- WG : Granulés à disperser dans l'eau
- WS : Poudre mouillable pour traitement de semences

CONDITIONNEMENT

- A : Gamme agricole — Inférieur ou égal à 10 l ou kg
- I : Gamme industrielle — Supérieur à 10 l ou kg
- M : Mixte, plusieurs conditionnements

LUTTE CONTRE LES MALADIES ET LES RAVAGEURS DES PARTIES AERIENNES

MALADIES — TRAITEMENTS DE SEMENCES — RAVAGEURS

ITCF — Juin 1995 — INRA

BLE: OIDIUM	BLE: SEPTORIOSES	BLE: ROUILLE BRUNE	BLE: ROUILLE JAUNE	ORGE: OIDIUM	ORGE: RHYNCHOSPORIOSE	ORGE: ROUILLE NAINE	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES (concentration % ou g/l)	BLE ORGE: PUCERONS sur feuillage Jaunisse nanisante de l'orge (J.N.O.)	BLE ORGE: CICADELLE Nanisme du blé ou maladie des pieds chétifs
				0,2*			L	BAYTAN 15 FLO	Bayer S.A.	FS	I	triadiménol 150 g/l		
0,2*				0,2*			KG	BAYTAN MZ	Bayer S.A.	WS	A	triadiménol 15%+mancozèbe 40%		
				0,7			L	FERRAX	Sopra	FS	M	éthyr. 286 g/l+flutr. 21,4 g/l+ox. Cu. (β') 28,6 g/l+anthraq. 71,5 g/l		
							L	GAUCHO BLE	Bayer S.A.	FS	I	bitertanol 37,5 g/l + anthraquinone 125 g/l + imidaclopride 175 g/l	0,4	0,4
							L	GAUCHO ORGE	Bayer S.A.	FS	I	tébuconazole 15 g/l+triazoxide 10 g/l+imidaclopride 350 g/l	0,2	0,2
				0,7			L	GEOR	La Quinoléine	FS	M	éthyr. 286 g/l+flutr. 21,4 g/l+ox. Cu (β') 28,6 g/l+anthraq. 71,5 g/l		
0,6	0,6	0,6	0,6	0,6*	0,6	0,6	L	REAL	Rhône-Poulenc	FS	I	triticonazole 200 g/l+anthraquinone 84 g/l		
				0,3			KG	TRIMISEM	Dow Elanco	WS	A	nuarimol 6,5%+manèbe 26,5%+anthraq. 16,5%		

N.B. : l'efficacité du REAL est appréciée par rapport aux autres traitements de semences pendant la phase semis sortie hiver. Au delà, les efficacités annoncées ne peuvent pas être assimilées à celles obtenues par des traitements foliaires.

LUTTE CONTRE LES MALADIES ET LES RAVAGEURS DU SOL ET DES SEMENCES

MALADIES — TRAITEMENTS DE SEMENCES — RAVAGEURS (BLE ORGE AVOINE SEIGLE)

ITCF — Juin 1995 — INRA

FONGICIDES + INSECTICIDES + CORVIFUGES

BLE: CARIE	BLE: SEPTORIOSE	BLE: FUS. ROSEUM	BLE: FUS. NIVALE	BLE: CHARBON NU	ORGE: H. GRAMINEUM	ORGE: CH. COUVERT	ORGE: CHARBON NU	ORGE: FUSARIOSES	AVOINE: CHARBON NU	AVOINE: FUSARIOSES	SEIGLE: FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES (concentration % ou g/l)	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
0,5	0,5	0,5	0,5					0,5		0,5	0,5	L	AUSTRAL	La Quinoléine	FS	I	ox. Cu. 60 g/l+téfluthrine 40 g/l+anthraquinone 100 g/l	0,5	0,5	0,5
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2	0,2		0,2	0,2	0,2	0,2	KG	CHLOROBLE M TOTAL SUPERFIX	Rhône-Poulenc	WS	A	manèbe 40%+lindane 20%+anthraquinone 25%	0,2		0,2
0,4	0,4	0,4	0,4		0,4			0,4		0,4	0,4	KG	CUPROLATE PLUS MGC	Dow Elanco	WS	A	ox. Cu. (β') 5%+lindane 10%+endosulfan 25%+anthraq. 12,5%	0,4	0,4	0,4
0,4	0,4	0,4	0,4					0,4		0,4	0,4	L	CUPROLATE PLUS MG3 LI	Dow Elanco	FS	M	ox. Cu. (β') 50 g/l+lindane 100 g/l+endosulfan 250 g/l	0,4	0,4	0,4
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	KG	CUPROLATE PLUS TRIPLE	Dow Elanco	WS	A	ox. Cu. (β') 10%+lindane 25%+anthraquinone 25%	0,2		0,2
0,4	0,4	0,4	0,4							0,4	0,4	L	GAUCHO BLE	Bayer S.A.	FS	I	bitertanol 37,5 g/l+anthraquinone 125 g/l+imidaclopride 175 g/l	0,4		0,4
0,4	0,4	0,4	0,4					0,4		0,4	0,4	L	GERMINATE MG LIQUIDE ORANGE	Rhône-Poulenc	FS	M	ox. Cu. 75 g/l+lindane 100 g/l+endosulfan 250 g/l	0,4	0,4	0,4
0,4	0,4	0,4	0,4					0,4		0,4	0,4	L	GERMISTAR (1)	Rhône-Poulenc	FS	M	ox. Cu. 75 g/l+lindane 100 g/l+endosulfan 250 g/l	0,4	0,4	0,4
0,25	0,25	0,25	0,25		0,25	0,25		0,25	0,25	0,25	0,25	KG	MANOLATE TRIPLE	Dow Elanco	DS	A	manèbe 48%+lindane 20%+anthraquinone 20%	0,25		0,25
0,4	0,4	0,4	0,4					0,4		0,4	0,4	L	QUINOLATE MG REV	La Quinoléine	FS	A	ox. Cu. (β') 50 g/l+lindane 75 g/l+endosulfan 250 g/l		0,4	0,4
0,15	0,15	0,15	0,15		0,15			0,15		0,15	0,15	KG	QUINOLATE PLUS TRIPL'ECO	La Quinoléine	WS	A	ox. Cu. (β') 13,3%+lindane 33,5%+anthraquinone 33,5%	0,15		0,15
0,25	0,25	0,25	0,25		0,25			0,25		0,25	0,25	L	QUINOLATE PLUS TRIPLE FL	La Quinoléine	FS	A	ox. Cu. (β') 80 g/l+lindane 200 g/l+anthraquinone 200 g/l	0,25		0,25
0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3*	0,3	0,3	0,3	0,3	KG	QUINOLATE PLUS V4X TRIPLE	La Quinoléine	WS	A	ox. Cu. (β') 6,6%+carbox. 33,3%+lindane 16,6%+anthraq. 16,6%	0,3		0,3
0,3	0,3	0,3	0,3		0,3			0,3		0,3	0,3	KG	QUINOLATE S MG	La Quinoléine	WS	A	ox. Cu. (β') 6,6%+lindane 10%+end. 33,5%+anthraq. 16,6%		0,3	0,3
0,5	0,5	0,5	0,5		0,5			0,5		0,5	0,5	L	QUINOLATE S MG FL	La Quinoléine	FS	M	ox. Cu. (β') 40 g/l+lindane 60 g/l+end. 200 g/l+anthraq. 100 g/l		0,5	0,5
0,4	0,4	0,4	0,4		0,4			0,4		0,4	0,4	L	QUINOLATE S MG SAFLO	La Quinoléine	FS	I	ox. Cu. (β') 50 g/l+lindane 75 g/l+endosulfan 250 g/l		0,4	0,4
0,6	0,6	0,6	0,6					0,6		0,6	0,6	L	TEBUZATE GTM	Dow Elanco	FS	A	thiab. 166,7 g/l+triac.guaz. 133,3 g/l+lind. 66,7 g/l+end. 166,7 g/l	0,6	0,6	0,6

ITCF — Juin 1995 — INRA

FONGICIDES + CORVIFUGES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
					0,2		0,2					L	BRIO FLO	Bayer S.A	FS	I	triadiménol 7,5 % + triazoxide 1 % + anthraquinone 25 %			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	CELEST	La Quinoléine	FS	I	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	CELEST REV	La Quinoléine	FS	A	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	KG	CUPROLATE PLUS CORBEAUX	Dow Elanco	WS	A	ox. Cu. (β') 10%+anthraquinone 25%			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	CUPROLATE PLUS CORBEAUX LI	Dow Elanco	FS	A	ox. Cu. (β') 100 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	CUPROLATE PLUS T2 LI	Dow Elanco	FS	I	ox. Cu. (β') 100 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	ELYXOR AG	Dow Elanco	FS	A	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	ELYXOR DE	Dow Elanco	FS	I	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
					0,7		0,7					L	FERRAX	Sopra	FS	M	éthyr. 286 g/l+flutr. 21,4 g/l+ox. Cu. (β') 28,6 g/l+anthraq. 71,5 g/l			0,7
0,2	0,2	0,2	0,2							0,2	0,2	KG	GENOIS	La Quinoléine	WS	M	ox. Cu. (β') 10%+prochloraze 9,2%+anthraq. 25%			0,2
					0,7		0,7					L	GEOR	La Quinoléine	FS	M	éthyr. 286 g/l+flutr. 21,4 g/l+ox. Cu (β') 28,6 g/l+anthraq. 71,5 g/l			0,7
0,2	0,2	0,2	0,2					0,2		0,2	0,2	L	GERMINATE DOUBLE Liquide	Rhône-Poulenc	FS	M	ox. Cu. 150 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
					0,4		0,4					L	GERIKO BIOP (1)	Rhône-Poulenc	FS	I	diniconazole 7,5 g/l+iprodione 75 g/l+anthraq. 125 g/l			0,4
					0,2		0,2					L	GERIKO SUPER	Rhône-Poulenc	FS	A	diniconazole 15 g/l+iprodione 150 g/l+anthraq. 250 g/l			0,2
0,3	0,3	0,3	0,3					0,3		0,3	0,3	L	PALLAS	Rhône-Poulenc	LS	M	triacétate de guazatine 265 g/l			0,3
0,33	0,33	0,33	0,33		0,45		0,45*					L	PRELUDE UNIVERSEL AB	Schering	FS	I	carboxine 220,4 g/l + prochloraze 42,6 g/l + anthraquinone 165 g/l			0,33
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	QUINOLATE PLUS ACFL	La Quinoléine	FS	M	ox. Cu. (β') 100 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,15	0,15	0,15	0,15		0,15			0,15		0,15	0,15	KG	QUINOLATE PLUS Anticorb.eco	La Quinoléine	WS	A	ox. Cu. (β') 13,3%+anthraquinone 33,5%			0,15
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2		0,2	0,2		0,2	0,2	KG	QUINOLATE PLUS HIFI	La Quinoléine	WS	A	flutriafol 3,75%+ ox. Cu. (β') 10%+anthraq. 25%			0,2
0,4	0,4	0,4	0,4		0,4		0,4	0,4		0,4	0,4	L	QUINOLATE PLUS HIFI Liquide	La Quinoléine	FS	M	flutriafol 18,7 g/l+ ox. Cu. (β') 50 g/l+anthraq. 125 g/l			0,4
0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4*	0,4	0,4	0,4	0,4	L	QUINOLATE PLUS V4X AC FL	La Quinoléine	FS	M	carboxine 250 g/l+ ox. Cu. (β') 50 g/l+anthraq. 125 g/l			0,4
0,6	0,6	0,6					0,6					L	REAL	Rhône-Poulenc	FS	I	triticonazole 200 g/l+anthraquinone 84 g/l			0,6
0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3			0,3		0,3	0,3	L	SEMEVAX	UNCAA-Semex	FS	I	thirame 200 g/l+carboxine 200 g/l			0,3
0,2	0,2	0,2	0,2							0,2	0,2	L	SIBUTOL A	Bayer S.A.	FS	I	bitertanol 75 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,4	0,4	0,4	0,4					0,4		0,4	0,4	L	TEBUZATE GTC	Dow Elanco	FS	A	thiabendazole 250 g/l+triacétate de guazatine 200 g/l			0,4
					0,3	0,3	0,3		0,3			KG	TRIMISEM	Dow Elanco	WS	A	nuarimol 6,5%+manèbe 26,5%+anthraq. 16,5%			0,3
0,4	0,4	0,4	0,4		0,4		0,4	0,4		0,4	0,4	L	VINCIT FLO	Sopra	FS	M	flutriafol 18,7 g/l+ox. Cu. (β') 50 g/l+anthraq. 125 g/l			0,4
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2		0,2	0,2		0,2	0,2	KG	VINCIT PM	Sopra	WS	M	flutriafol 3,75%+ox. Cu. (β') 10%+anthraq. 25%			0,2

FONGICIDES + INSECTICIDES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
					0,2		0,2					L	GAUCHO ORGE	Bayer S.A.	FS	I	tébuconazole 15 g/l+triazoxide 10 g/l+imidaclopride 350 g/l	0,2		

INSECTICIDES + CORVIFUGES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
												L	COMPLEMENT S MG FLO	La Quinoléine	FS	M	endosulfan 250 g/l+lindane 75 g/l		0,4	0,4
												L	PROTECTION MG	Rhône-Poulenc	FS	M	endosulfan 250 g/l+lindane 75 g/l		0,4	0,4
												KG	TETRAFIT MGL	Rhône-Poulenc	WS	I	endosulfan 250 g/l+lindane 100 g/l		0,4	0,4

ITCF — Juin 1995 — INRA

FONGICIDES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
							0,1					L	BAYTAN 15 FLO	Bayer S.A.	FS	I	triadiménol 150 g/l			
0,2				0,2	0,2		0,2					KG	BAYTAN MZ	Bayer S.A.	WS	A	triadiménol 15%+mancozèbe 40%			
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	KG	CUPROLATE PLUS	Dow Elanco	WS	A	oxyquinoléate de Cuivre (β') 10%			
							0,12					L	LOSPEL	Dow Elanco	LS	I	tétraconazole 125 g/l			
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2	0,2		0,2	0,2	0,2	0,2	KG	MANOLATE	Dow Elanco	DS	A	manèbe 48%			
	0,2	0,2	0,2					0,2		0,2	0,2	KG	POMARSOL	Bayer S.A.	WS	A	thirame 80%			
	0,2	0,2	0,2					0,2		0,2	0,2	KG	POMARSOL ULTRADISPERSIBLE	Bayer S.A.	WG	A	thirame 80%			
	0,076	0,076	0,076									L	PRELUDE 20 FS	Schering	FS	I	prochloraze 200 g/l			
0,15	0,15	0,15	0,15		0,15			0,15		0,15	0,15	KG	QUINOLATE PLUS SEM. ECO	La Quinoléine	WS	A	oxyquinoléate de Cuivre (β') 13,3%			
0,2	0,2	0,2	0,2*					0,2*		0,2*	0,2*	KG	TEBUZATE	Dow Elanco	WS	A	thiabendazole 60%			
0,26	0,26	0,26	0,26*					0,26*		0,26*	0,26*	L	TECTO FR	Dow Elanco	FS	I	thiabendazole 450 g/l			

INSECTICIDES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
												L	CAPFOS	Dow Elanco	CS	I	fonofos 480 g/l	0,365	0,365	

CORVIFUGES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
												KG	CORBIT 80	Bayer S.A.	WS	A	anthraquinone 80%			0,7

(1) Spécialité incluant un agent filmogène.

Agents de pelliculage autorisés à la vente : DATIF Rouge (Bayer S.A.), LISTRAT (Dow Elanco), NACRET (La Quinoléine), PERIDIAM Process (Rhône-Poulenc), SEPIRET (Seppic), TANSORG (Sopra).

LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS

(Suivre les avertissements agricoles du Service de la Protection des Végétaux)

- Autorisé, bonne efficacité
- Autorisé, efficacité moyenne ou irrégulière
- Non autorisé

FORMULATION	
CS : Suspension de capsules	RB : Appât prêt à l'emploi
EC : Concentré émulsionnable	SC : Suspension concentrée
FG : Granulé fin	SL : Concentré soluble
GB : Appât granulé	WG : Granulé à disperser dans l'eau
GR : Granulé	

ITCF INSECTICIDES, NEMATICIDE Juin 1995

SPECIALITES COMERCIALES	FIRMES	MATIERES ACTIVES	% POUDRE G/L LIQUIDE	Formulation	RAVAGEURS: NEMATODES	PUCERONS sur feuillage jaunisse nanisante de l'orge (J.N.O.)	CICADELLE nanisme du blé ou maladie des pieds chétifs (W.D.V.)	MOUCHE GRISE	TORDEUSE	MOUCHES Mineuses	PUCERONS sur épis	CECIDOMYIES des fleurs de blé
TRAITEMENT DU SOL												
TEMIK 10G	Rhône - Poulenc	aldicarbe	100 g/kg	MG	10 kg							
TRAITEMENT EN VEGETATION												
BAYTHROID	Bayer S.A.	cyfluthrine	50 g/l	EC		0,3 l	0,3 l				0,3 l	
BEST	Procida	deltaméthrine + pyrimicarbe	5 g/l + 100g/l	EC							1 l	
CYMBUSH	Sopra	cyperméthrine	100 g/l	EC		0,2 l			0,2 l		0,25 l	
CYPERCAL	Calliope	cyperméthrine	100 g/l	EC							0,25 l	
DECIS	Procida	deltaméthrine	25 g/l	EC		0,3 l	0,3 l		0,3 l	0,25 l	0,25 l	
DUCAT	Bayer S.A.	bêtacyfluthrine	25 g/l	EC		0,3 l	0,3 l				0,3 l	
ENDURO	Bayer S.A.	bêtacyfluthrine + oxydéméton méthyl	8 g/l + 250g/l	EC		0,4 l					0,4 l	
FASTAC	Cyanamid Agro	alphaméthrine	50 g/l	EC		0,2 l	0,2 l		0,2 l		0,3 l	
FOLIMATE	Bayer S.A.	ométhoate	250 g/l	SL				2,6 l				
GALION	Dow Elanco	deltaméthrine + endosulfan	5 g/l + 200 g/l	EC		1,2 l					1 l	
KARATE K OU OPEN	Sopra	lambda - cyhalothrine + pyrimicarbe	5 g/l + 100g/l	EC							1 l	
KARATE VERT	Sopra	lambda - cyhalothrine	50 g/l	EC		0,15 l	0,15 l		0,125 l	0,125 l	0,125 l	0,15 l
KARATE XPRESS	Sopra	lambda - cyhalothrine	5%	WG		0,15 kg	0,15 kg		0,125 kg	0,125 kg	0,125 kg	0,15 kg
MASTOR	Elf Atochem Agri	cyperméthrine	50 g/l	EC		0,4 l						
MAVRIK FLO	Sandoz Agro	tau - fluvalinate	240 g/l	EW		0,2 l	0,2 l				0,15 l	
MAVRIK SYSTO OU MAVRIK B	Sandoz Agro	tau - fluvalinate + thiométon	72 g/l + 200 g/l	EC						0,3 l	0,3 l	
PIRIMOR G	Sopra	pyrimicarbe	50%	WG							0,25 kg	
SERK EC	Sandoz Agro	endosulfan + thiométon	200 g/l + 66.7 g/l	EC						1,5 l	1,5 l	2 l
SHERPA 10	Sédagri	cyperméthrine	100 g/l	EC		0,26 l					0,25 l	
SUMI - ALPHA	Cyanamid Agro	esfenvalérate	25 g/l	EC		0,25 l	0,25 l		0,3 l		0,3 l	
SUMICIDIN 10	Cyanamid Agro	fenvalérate	100 g/l	EC		0,25 l			0,35 l		0,35 l	
TALSTAR	Rhône - Poulenc	bifenthrine	100 g/l	EC		0,075 l	0,1 l		0,075 l	0,075 l	0,05 l	
TALSTAR FLO	Rhône - Poulenc	bifenthrine	80 g/l	SC		0,1 l	0,125 l		0,3 l	0,1 l	0,0625 l	
TECHN' UFAN	Sipcam - Phyteurop	endosulfan	350 g/l	EC							1,5 l	
TRACKER 108 EC	Du Pont de Nemours	tralométhrine	108 g/l	EC		0,09 l			0,08 l	0,08 l	0,08 l	
ZOLONE FLO	Rhône - Poulenc	phosalone	500 g/l	SC							1,2 l	

* Les informations chiffrées pour chaque ravageur correspondent aux doses à utiliser à l'hectare

ITCF MOLLUSCICIDES Juin 1995

SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	MATIERES ACTIVES	% POUDRE	Formulation	LIMACES	
EXTRALUGEC SR	Sipcam-Phyteurop	métaldéhyde	5%	GB	25 à 40 gra/m2	5 à 8 kg/ha
HELARION mini-granulés et HELARION RS	Scac-Fisons	métaldéhyde	5%	GB	30 à 42 gra/m2	5 à 7 kg/ha
LIMATIC mini-granulés et LIMASTOP mini-granulés	CNCATA/Agrinet	métaldéhyde	5%	FG	30 à 42 gra/m2	5 à 7 kg/ha
MALICE	Sopra	bensultap	5%	RB	60 gra/m2	7.5 kg/ha
MESUROL RF	Bayer S.A.	mercaptodiméthur	4%	RB	18 à 30 gra/m2	3 à 5 kg/ha
METAREX RG	de Sangosse	métaldéhyde	5%	GB	35 gra/m2	7kg/ha
SKIPPER	Rhône-Poulenc	thiodicarbe	4%	RB	30 gra/m2	5kg/ha

gra/m2 = granulés par m2

CONSEILS DE LUTTE

LIMACES	NEMATODES	PUCERONS sur feuillage (jaunisse nanisante de l'orge)	CICADELLES
Application de surface automne, hiver, début de printemps : - si parcelle régulièrement infestée, traitement au semis et à la levée, - dès l'apparition des dégâts. (Répéter l'intervention si nécessaire)	Au semis, avec un microgranulateur adapté au semoir à céréales. Après analyse révélant un taux d'*Heterodera avenae* supérieur à 5 larves/gr de sol, et des dégâts constatés les années précédentes.	- Quel que soit le stade de la céréale, si 10 % des plantes portent au moins un puceron : intervention immédiate. - En dessous de ce seuil, intervenir seulement si les pucerons sont encore observés au bout de 10 jours, quel que soit leur nombre.	Dans les régions concernées : Centre, Centre Est et Sud Bassin Parisien, des cicadelles du genre *Psammotettix* peuvent être présentes dès la levée des céréales. Suivre les résultats du réseau de piégeage des avertissements agricoles. - En présence de cicadelles, intervention immédiate dès la levée (coléoptile-1 feuille). - Intervention à renouveler si de nouvelles captures sont réalisées.

MOUCHE GRISE	TORDEUSE	MOUCHES MINEUSES	PUCERONS sur épis	CECIDOMYIES
La lutte contre ce ravageur débute au semis par l'utilisation du traitement de semence. En fonction de la population d'oeufs viables (analyse de sol en fin d'été), l'importance du risque est le suivant : - risque faible : < 1 million/ha - risque moyen : 1 à 3 millions/ha - risque élevé : 3 à 5 millions/ha - risque très élevé : > 5 millions/ha.	A partir de la première quinzaine de mai, dès l'apparition des premières feuilles pincées, le seuil d'intervention conseillé est : - sur orge de printemps : 1 larve mineuse/20 talles, - sur céréales d'hiver : 1,5 larves mineuses/20 talles.	Le risque n'est élevé que sur orge de printemps à la montaison L'intervention doit rester exceptionnelle sur céréales d'hiver. Intervenir uniquement dans les parcelles présentant des piqûres sur 98% des dernières ou avant dernières feuilles. Préférer alors une intervention sur début de mine.	De l'épiaison au stade laiteux-pâteux : - traiter dès qu'on observe 1 épi sur 2 portant au moins un puceron.	Entre le début de l'épiaison et la fin floraison. Le risque est élevé lorsque les trois conditions suivantes sont réunies : - vol de cécidomyies signalé - temps calme et chaud (>15°C) - blé à l'épiaison et cécidomyies en position de ponte sur les épis.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES PRODUITS CONSULTER LES FICHES DANS LES BROCHURES DE L'ITCF ET DANS "PERSPECTIVES AGRICOLES"

"Les indications portées sur ce document reflètent l'état de la science et de la technique à la suite d'expérimentations nombreuses et poussées. Elles ne sauraient constituer une préconisation ou une incitation à l'utilisation des produits mentionnés dont certains bien qu'ayant prouvé leur intérêt et leur innocuité ne sont pas autorisés à la vente pour l'usage indiqué. Les dites informations données sous ces réserves ne sauraient engager la responsabilité des auteurs de ce dépliant".

LUTTE CONTRE LA VERSE

- ■ Autorisé
- □ Non autorisé

ITCF SUBSTANCES DE CROISSANCE Juin 1995

SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	MATIERES ACTIVES (concentration en g/l)	BLE TENDRE HIVER	BLE TENDRE PRINTEMPS	BLE DUR HIVER	BLE DUR PRINTEMPS	ORGE HIVER	ORGE PRINTEMPS	SEIGLE	TRITICALE	AVOINE
BREF C	*Sipcam Phyteurop*	chlorméquat chlorure 460 g/l	■								
CALIVERSE	*Calliope*	chlorméquat chlorure 460 g/l	■	■	■						
CONTREVERSE	*Tradiagri*	chlorméquat chlorure 460 g/l	■	■	■	■					
COURTE PAILLE	*Tradiagri*	chlorméquat chlorure 460 g/l	■	■	■	■					
C-TRIPLE	*Interphyto*	chlorméquat chlorure 460 g/l	■								
CYCOSTALK 460	*Agriphyt*	chlorméquat chlorure 460 g/l	■								
JADEX 0-460	*Phytorus*	chlorméquat chlorure 460 g/l	■								
CeCeCe 750	*BASF*	chlorméquat chlorure 750 g/l	■	■	■	■					
CALIVERSE FORT	*Calliope*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l	■								
CYCOCEL C5 BASF	*BASF*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l	■	■	■	■			■		■
CONTREVERSE C5	*Tradiagri*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l	■								
COURTE PAILLE C5	*Tradiagri*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l	■								
PENTAGRAN 448	*Interphyto*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l	■	■							
CYCOCEL CL	*Cyanamid Agro*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 35 g/l + imazaquine 10 g/l	■								
SIACOURT C	*Interphyto*	chlorméquat chlorure 230 g/l + hydrolysat de protéines	■			■					
CYTER	*BASF*	chlorméquat chlorure 345 g/l + mépiquat chlorure 115 g/l	■								
MODDUS	*Ciba*	trinexapac éthyl 250 g/l	■				■	■			
SONIS	*La Quinoléine*	trinexapac-éthyl 250 g/l + éthéphon 250 g/l	■				■				
TERPAL	*BASF*	mépiquat chlorure 305 g/l + éthéphon 155 g/l	■		■		■	■		■	
ARVEST	*Sipcam Phyteurop*	chlorméquat chlorure 300 g/l + éthéphon 150 g/l	■		■		■	■	■	■	
VIVAX L	*Rhône-Poulenc*	chlorméquat chlorure 300 g/l + éthéphon 150 g/l	■		■		■		■	■	
BAIA	*Phytorus*	éthéphon 480 g/l					■				
ETHEVERSE	*Ciba*	éthéphon 480 g/l	■		■		■	■	■	■	
CERONE	*Rhône-Poulenc*	éthéphon 480 g/l	■		■		■	■	■	■	

Toutes les spécialités sont commercialisées sous forme de concentré soluble.

ITCF SUBSTANCES DE CROISSANCE Juin 1995

ESPECES	SPECIALITES COMMERCIALES	DOSES en l/ha	EPOQUES D'APPLICATION
BLE TENDRE HIVER	BREF C, CONTREVERSE, COURTE PAILLE, C-TRIPLE, JADEX 0-460, CALIVERSE, CYCOSTALK 460	2,0	Fin tallage à épi 1 cm.
	CYCOCEL C5 BASF, CONTREVERSE C5, COURTE PAILLE C5, CALIVERSE FORT, PENTAGAN 448	2,0	Fin tallage à épi 1 cm.
	CeCeCe 750	1,2	Fin tallage à épi 1 cm.
	CYCOCEL CL (emballage associatif)	2,2 (2,0+0,2)	Plein tallage à 1 noeud.
	SIACOURT C	3,0	Plein tallage à épi 1 cm.
	CYTER	2,0	Mi-tallage à 1 nœud
	MODDUS (2)	0,5	Fin redressement à 2 noeud.
	SONIS (emballage associatif)	0,8 (0,4+0,4)	1 noeud à 2 noeuds.
	TERPAL	2,0	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	ARVEST, VIVAX L	2,0	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	ETHEVERSE, CERONE *(1)*	0,6	1 noeud au début gonflement.
BLE TENDRE PRINTEMPS	CALIVERSE, CONTREVERSE, COURTE PAILLE	1,5	Fin tallage à épi 1 cm.
	CYCOCEL C5 BASF, PENTAGRAN 448	1,5	Fin tallage à épi 1 cm.
	CeCeCe 750	1,0	Fin tallage à épi 1 cm.
BLE DUR HIVER	CALIVERSE, CONTREVERSE, COURTE PAILLE	3,5	Plein tallage à fin tallage.
	CYCOCEL C5 BASF	3,5	Plein tallage à fin tallage.
	CeCeCe 750	2,0	Plein tallage à fin tallage.
	TERPAL	2,5	2 noeuds au début gonflement.
	ARVEST, VIVAX L	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	ETHEVERSE, CERONE	1,0	2 noeuds au début gonflement.
BLE DUR PRINTEMPS	CONTREVERSE, COURTE PAILLE	3,5	Plein tallage à fin tallage.
	CYCOCEL C5 BASF	3,5	Plein tallage à fin tallage.
	CeCeCe 750	2,0	Plein tallage à fin tallage.
	SIACOURT C	5,25	Plein tallage à épi 1 cm
ORGE HIVER	MODDUS (2)	0,8	Fin redressement à 2 noeuds.
	SONIS (emballage associatif)	1,2 (0,6+0,6)	1 noeud à 2 noeuds.
	TERPAL	2,5	1 noeud à la sortie des premières barbes.
	ARVEST, VIVAX L	2,5	1 noeud à la sortie des premières barbes.
	BAIA, ETHEVERSE, CERONE	1,0	2 noeuds à la sortie des premières barbes.
ORGE PRINTEMPS	MODDUS (2)	0,6	Fin redressement à épi 10 cm.
	ARVEST	1,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	ETHEVERSE, CERONE	0,75	2 noeuds à l'apparition de la dernière feuille.
	TERPAL	1,5	1 nœud à 2 nœuds
SEIGLE	CYCOCEL C5 BASF	2,5	2 noeuds.
	ARVEST, VIVAX L	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	ETHEVERSE, CERONE	1,0	2 noeuds au début gonflement
TRITICALE	TERPAL	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	ARVEST, VIVAX L	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille.
	ETHEVERSE, CERONE	1,5	2 noeuds au début gonflement
AVOINE	CYCOCEL C5 BASF	3,0	2 noeuds.

(1) En programme ou en mélange avec le chlorméquat chlorure.
(2) Pour les doses d'utilisation ou les programmes, consulter la firme.